

Québec, le 29 janvier 2020

Monsieur Marc Croteau
Administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

V/Réf. : 3214-05-081

N/Réf. : 115726.006-603

Objet : Programme d'amélioration de la route de la Baie-James et du chemin de Chisasibi
Exploitation d'une carrière et exploitation d'une usine de béton bitumineux mobile situées au KM 35,5 et au KM 305 de la route de la Baie-James
Complément d'information

Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous fournir un complément d'information afin de préciser les modalités d'exploitation des carrières.

Période d'exploitation des carrières au KM 35,5 et KM 305 de la route de la Baie-James

Pour les fins des actuels travaux de réfection de la route, l'exploitation de la carrière se fera jusqu'en 2020 et elle se poursuivra jusqu'en 2021 pour supporter les travaux en parachèvement.

Par la suite, la SDBJ prévoit utiliser le reste des matériaux (si disponibles après les travaux) pour supporter les travaux d'entretien de la route pour une période de trois ans. Ainsi, l'année anticipée de cessation des activités de la carrière est 2024 et la revégétalisation de la carrière se fera en 2025.

À cette étape, il est difficile d'anticiper les secteurs des carrières qui seront exploités après 2021 et ceux qui ne le seront pas. Toutefois, la SDBJ peut s'engager sur le principe d'exploiter les carrières par secteur et à réaliser une restauration progressive au fur et à mesure que certains secteurs auront été exploités. Pour ce faire, les déblais de sol organique qui auront été ségrégués et conservés à part pour les fins de la restauration seront utilisés dès que possible pour favoriser la repousse sur les zones qui feront l'objet de restauration.

Mise en réserve de matériaux pour utilisation subséquente après 2021

L'excavation des matériaux et leur concassage varient évidemment en fonction de la nature des travaux de construction à réaliser et de la taille des matériaux requis. Selon la nature et la quantité de matériaux disponibles dans une carrière donnée et de la localisation des travaux, il est possible d'anticiper et de produire légèrement à l'avance des piles de matériaux pour subvenir aux besoins de construction à court terme et aux besoins d'entretien de la route à moyen terme. Toutefois, il n'est pas possible d'anticiper les besoins au-delà de 2021.

Durée du bail du MERN

Pour la carrière au KM 35,5, le bail exclusif pour l'exploitation de substances minérales de surface (BEX) vient à échéance le 20 juin 2020. Une demande de renouvellement du BEX portant le numéro 1552, pour une durée de cinq ans, au nom de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) a été présentée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) le 21 novembre 2019.

En ce qui concerne la carrière projetée au KM 305, une demande de bail exclusif, pour une durée de dix ans, a été déposée le 5 novembre 2019. Cette demande de titre minier est déposée en vertu de l'article 140 de la Loi sur les mines (c. M-13.1), de l'article 51 du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure (c. M-13.1, r.2) et des exigences de la Direction des titres miniers et des systèmes du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

En terminant, nous espérons que ce complément d'information renferme tous les éléments nécessaires à la bonne poursuite de l'analyse des dossiers en cours. Si d'autres informations ou des précisions vous étaient toutefois utiles, veuillez nous en aviser le plus tôt possible. Vous pouvez communiquer à cet effet avec le soussigné, qui vous répondra dans les meilleurs délais possible.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Pour Anne-Marie Leclerc, M. Sc., géographe-géomorphologue, responsable d'exécution, volet environnement, Consortium Norda Stelo/Stantec



Vital Boulé, M. Sc. Biologiste

Responsable de projet volet environnement, Consortium Norda Stelo/Stantec

c. c. Direction de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique

M^{mes} Dominique Lavoie, directrice

Isabelle Auger, coordonnatrice, projets nordiques

Marie-Lou Coulombe, chargée de projet

Société de développement de la Baie-James

M. Émil Tagho, ingénieur, MBA, directeur de projet

Consortium Norda Stelo/Stantec

M. Claude Lavallée, ingénieur, directeur de projet